

A retenir

COLZA

Maladies: RAS à ce jour

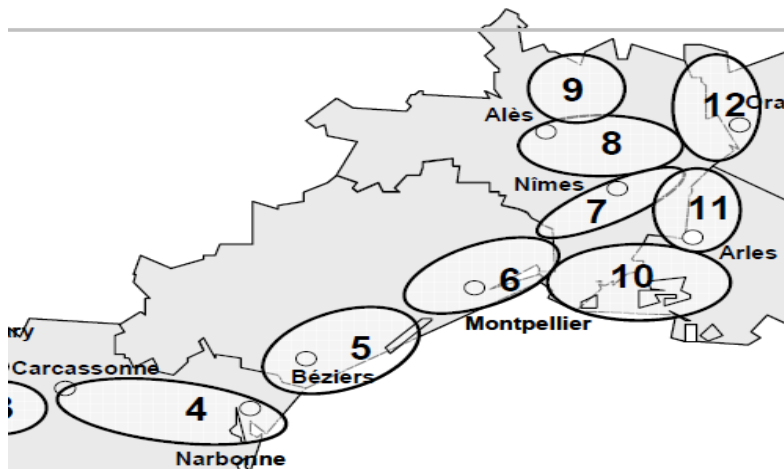
Ravageurs : Présence de Charençons de la tige du chou sur l'est Audois et Mauguio



LES BASSINS DE PRODUCTION SUIVIS

12 secteurs sont distingués.

Lorsqu'une observation leur est particulière, leur n° est mentionné dans le texte.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Arvalis, Terres Inovia,
Chambres d'Agriculture de
l'Aude, l'Hérault, Gard,
DRAAF Occitanie, CAPL,
Terroirs du Sud, JEEM,
CAVALE, Ets Magne, Perret,
Ets Touchat, VIDAL Appro



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

CLIMAT

Après une période de froid, avec des températures négatives durant une douzaine de jours, les températures sont plus clémentes en ce début février avec une succession de tempêtes associant vents forts et pluviométrie parfois abondantes sur le sud est.

COLZA

Stade et état des cultures

Les colzas après avoir stoppés leur croissance en janvier (froid) sont au stade C1/C2 depuis la fin de la semaine dernière.

Les parcelles présentent un développement hétérogène avec souvent des densités faibles (autour

de 15pl/m²). Les biomasses sortie hiver se situent entre 300g à 5kg /m².

Ravageurs

Depuis la levée des colzas, une parcelle est suivie régulièrement dans l'ouest audois à Alzonne (secteur 3).

En zone plus sud est (secteur 4 à 12) de la levée à ce jour 3 parcelles suivies dont 4 saisies dans le secteur d'Arles et 3 saisies sur le secteur de Barjac et Mauguio (de la levée au 15 janvier aucune capture d'insecte).

Depuis le début février captures sporadiques de charançon de la tige du chou :

Alzonne : 1 insecte le 1/02 et 10 le 14/02

Mauguio : 1 insecte le 8 et le 13/02

Barjac : RAS

Le charançon de la tige du chou : n'est pas noté nuisible pour la culture de colza.

Rappels

Le charançon de la tige du chou : n'est pas noté nuisible pour la culture de colza.

Seul le charançon de la tige du colza est noté fortement nuisible à la culture.

Stade de sensibilité : le stade (c2 apparition de la tige) sera atteint sur toutes les zones dès la fin de la semaine.



Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité : la présence du charançon de la tige du colza est un risque

Rappels

Les charançons de la tige sont très difficiles à repérer au niveau des plantes après leur arrivée. Leur nuisibilité est engendrée par la désorganisation des tissus des tiges suite aux dépôts des œufs, dépôts qui nécessitent la présence des insectes, la maturité des femelles (aptitude à la ponte) avec une période de risque qui commence quand ces conditions sont réunies et seulement à partir du décolllement de la tige lors du passage du stade C1 au stade C2 (apparition des entre-nœuds).

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'Agriculture de l'Hérault, Gard, Aude, CAPL, Terroirs du Sud, la Cavale, Terres Inovia, JEEM, Ets Perret, Ets Touchat, Vidal Appro Services.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.